

# DÉTAILS IMPORTANTS 2011



\*\*\*Consultez la *Liste de primes et règlements 2011* pour tous les détails.

## BOVINS LAITIERS

- Les participants à la parade du Rendez-vous laitier devront obligatoirement porter la chemise blanche et le pantalon noir (Grande Championne et Grande Championne de réserve)
- Le concours « Jeunes conducteurs » de bovins laitiers aura lieu à nouveau cette année et il a pour but d'encourager la relève dans la présentation d'animaux.
- Pour que les exposants de bovins laitiers reçoivent leurs accréditations par la poste avant leur arrivée sur le site, leurs inscriptions devront être acheminées au secrétariat agricole d'ici le 11 août (inclusivement). Après cette date, les accréditations seront réservées à l'attention des exposants au secrétariat agricole qui seront responsables de les récupérer eux-mêmes.

## CHEVAUX

- **Plusieurs spécifications ont été ajoutées à la Liste de primes et de règlements. Veuillez relire cette section pour connaître tous les détails.**
- S.V.P. bien indiquer votre heure d'arrivée sur le site pour accommoder tous les exposants.
- Prenez note qu'Expo Québec offre aux exposants de chevaux les photos des grands champions et des grandes championnes de chaque race. Ne ratez pas la chance de repartir avec un souvenir immortalisant votre succès et d'ainsi offrir aux associations de race du matériel pour leur publication (dépliant et revues).
- Karen Callaway sera la photographe officielle des champions/championnes et des spectacles d'attelage.
- Lors des futures éditions d'Expo Québec, les Coggins Tests devront avoir été fait après le 1<sup>er</sup> janvier de la même année.

## ATTELAGE

- Les conducteurs et les aides se doivent de respecter le code vestimentaire.
- Réunion des exposants à l'attelage le vendredi 19 août à 13 h. Les numéros d'attelage y seront distribués et les consignes générales y seront revues.
- Un spectacle d'attelage sera présenté le mercredi 24 août à 13h.

## LICOU

- Jument poulinière : le poulain/pouliche sur pied **et/ou** le certificat d'enregistrement seront obligatoires lors du jugement.
- Poulin et pouliche de moins de 6 mois : le certificat d'enregistrement ainsi que le Coggins Test sont maintenant obligatoires .
- Pour les exposants de chevaux Canadien, le port de la chemise à l'effigie de l'association est maintenant obligatoire.
- Possibilité d'atteler deux (2) classes de jument le mercredi soir.
- Les exposants de chevaux lourds au licou peuvent participer à deux (2) classes d'attelage de juments pur-sang le mercredi 17 août, une nouveauté instaurée en 2010.

## CHÈVRES

- Les chèvres Angora seront logées dans le Pavillon D (Bovin 2, avec les petits animaux).

## MOUTONS

- Deux (2) nouvelles sections sont offertes (Genovis/conformation).

## TOUTES RACES

- Pour que vos inscriptions soient considérées, le paiement devra être effectué avant :
  - Alpagas : le vendredi **22 juillet**
  - Bovins de boucherie, chèvres, moutons, chevaux, et petits animaux: le mercredi **3 août**
  - Bovins laitiers : le vendredi **19 août**
- Le respect des heures d'entrée et de sorties est demandé, sous peine de sanctions.
- On vous demande de porter une attention particulière à l'entretien et à la propreté des exhibits.
- Sylvie Gouin sera la photographe officielle des jugements d'animaux (exception : chevaux)